



HÉBERGEMENT SOLIDAIRE ÉTUDIANT

Suite à la fermeture des établissements d'enseignement supérieur lors du deuxième confinement, beaucoup d'étudiants ont rendu leur location sur la métropole du Grand Nancy pour repartir vivre chez leurs parents, hors du territoire métropolitain.

Avec la reprise progressive des cours et examens en présentiel, ces étudiants·es doivent revenir sur la métropole quelques jours par semaine ou par mois et n'ont plus de solution d'hébergement.

HABITANTS·ES DE LA METROPOLE DU GRAND NANCY

- . Vous possédez une chambre libre
- . Vous aimez les échanges et le partage (dans le respect des gestes barrières)
- . Vous souhaitez offrir à un étudiant une solution d'hébergement à moindre coût d'ici la fin de l'année universitaire 2020-2021

L'étudiant·e est hébergé chez vous, de manière ponctuelle, gratuitement ou contre une participation aux charges

ETUDIANTS·ES DE LA METROPOLE DU GRAND NANCY *

- . Vous êtes à la recherche d'une solution d'hébergement ponctuelle d'ici la fin de l'année universitaire 2020-2021
- . Vous aimez les échanges et le partage (dans le respect des gestes barrières)
- . Vous souhaitez être hébergés chez l'habitant·e

** Dispositif accessible aux étudiants inscrits en formation initiale - dont alternants dans le supérieur - dans un établissement d'enseignement supérieur de la métropole du Grand Nancy.*

Comment fonctionne le dispositif Hébergement Solidaire Etudiant

- ↔ Nous recensons les accueillants et accueillantes volontaires et les étudiants·es à la recherche d'un hébergement temporaire proche de leur lieu de formation.
- ↔ Nous organisons une rencontre entre l'étudiant·e, l'accueillant·e et l'association ADALI.
- ↔ Nous établissons ensemble une convention d'hébergement qui fixe les dates et conditions de l'accueil, la participation aux charges de l'étudiant·e.
- ↔ L'étudiant·e est hébergé·e chez l'accueillant quelques jours par semaine ou par mois, selon ses besoins et en fonction des souhaits et possibilités de l'accueillant·e.
- ↔ ADALI assure la mise en lien entre l'étudiant·e et l'accueillant·e : les binômes fixent ensuite le planning d'hébergement de manière autonome. ADALI reste disponible pendant toute la période d'hébergement.

Pour candidater au dispositif ou en savoir plus, contactez-nous :

Plateforme Loj'Toît ADALI

lojtoit.nancy@adali-habitat.fr

03 83 91 10 10